

- > Conseil
- > Audit
- > Expertise comptable, fiscale et sociale

COMITE D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALES (C.A.E.S) DU CNRS

2, allée Georges Méliès
94306 VINCENNES CEDEX
SIREN N° 775 666 175

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

31-35 rue de la Fédération - 75015 PARIS
Tél. : 33 (0)1 48 74 28 18 - Fax : 33 (0)1 48 74 96 41
E-mail : paris15@gmba.fr
Site internet : www.gmba-allinial.com

SARL au capital de 350 000 Euros - 785 587 676 RCS Paris - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 18785587676
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



Notre engagement
responsable depuis
2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.A.E.S du C.N.R.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note règle et méthode comptable de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de plan comptable au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne le traitement comptable des immobilisations corporelles pendant l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations communiquées dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à se donner une image fidèle.

Paris, le 23 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
GMBA

Représenté par
Eric SOLOMAMPIONONA
Associé

Eric
SOLOMAMPIO...

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium de la part de Eric
SOLOMAMPIONONA

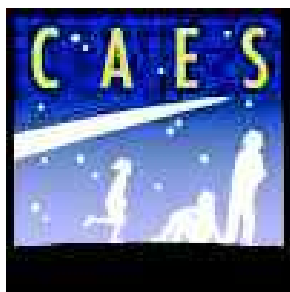
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

COMPTES ANNUELS

en euros

CAES DU CNRS



Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan au 31/12/2025

2, ALLEE GEORGES MELIES

94306 VINCENNES

SIREN : 775 666 175

NAF ou APE : 55.20Z

Bilan

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)			-	
			-	
ACTIF IMMOBILISE			-	
Immobilisations incorporelles			-	
Frais de développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	176 289	102 685	73 604	78 093
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles			-	
Terrains	812 249	416 700	395 549	382 891
Constructions	26 049 151	19 590 619	6 458 532	6 756 414
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 007 401	1 674 657	332 744	376 127
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 812 560	2 502 549	310 011	607 993
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
Immobilisations financières			-	
Participations	377 913	269 673	108 240	108 240
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	59 069		59 069	58 581
Prêts	299 767	66 871	232 896	232 124
Autres immobilisations financières	204 099		204 099	221 220
Total II	32 798 498	24 623 754	8 174 744	8 821 683
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	43 066		43 066	29 462
Créances			-	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	971 281	7 927	963 354	1 101 877
Créances reçues par legs ou donations			-	
Autres créances	770 570		770 570	403 178
Charges constatées d'avance	644 425		644 425	735 745
Valeurs mobilières de placement	867 362	120 000	747 362	740 759
Instruments financiers à terme et jetons détenus			-	
Disponibilités	34 222 603		34 222 603	29 110 080
Total III	37 519 307	127 927	37 391 380	32 121 101
Frais d'émission des emprunts (IV)			-	
Primes de remboursement des emprunts (V)			-	
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)			-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	70 317 805	24 751 681	45 566 124	40 942 784

BILAN PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	160 749	160 749
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Autres		- 46
Report à nouveau	5 645 994	5 746 059
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	694 242	- 100 066
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette (sous total)	6 500 985	5 806 696
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	237 108	277 858
Provisions réglementées		
Total I	6 738 093	6 084 554
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques	153 800	
Provisions pour charges	1 097 207	665 744
Total III	1 251 007	665 744
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 105 903	29 812 985
Emprunts et dettes financières diverses	51 670	51 670
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	863 524	873 067
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	926 294	849 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	37 989	12 366
Autres dettes	1 249 112	1 351 132
Produits constatés d'avance	1 342 532	1 241 811
Total IV	37 577 024	34 192 486
Écarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	45 566 124	40 942 784

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	342 966	392 251
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de service	9 561 109	9 359 420
dont parrainages		
dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales,		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 471 673	7 193 544
dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales,		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	43 216	4
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 000	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	108 514	190 370
Total I	17 532 478	17 135 590
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 182 498	1 239 081
Variation de stock	- 13 604	- 260
Autres achats et charges externes	7 607 349	8 236 138
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	785 754	814 665
Salaires	3 790 322	3 872 131
Cotisations sociales	1 365 663	1 482 342
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	840 201	872 321
Dotations aux provisions	626 559	120 890
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	281 438	266 724
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	179 283	226 356
Total II	16 645 463	17 130 388
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	887 015	5 202
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	29 650	44 963
Reprises sur dépréciations et provisions	9 081	2 570
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	17 950	
Total III	56 680	47 533
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	892	804
Intérêts et charges assimilées	73 089	86 032
Différences négatives de change	10	
Valeurs comptes des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	73 991	86 836
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 17 311	- 39 303
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	869 704	- 34 101

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 250	45 410
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 299	7 620
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 49	37 790
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	175 414	103 754
Total des produits (I + III + V)	17 591 408	17 228 533
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 897 167	17 328 598
EXCEDENT OU DEFICIT	694 242	- 100 066
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>		
TOTAL	-	-

Annexe aux comptes annuels

Preamble

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est 45.566.124 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 694.242 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations générales

L'Association a pour objet l'entraide sociale et les actions en vue de promouvoir, étudier, organiser, développer, réaliser et aider toute œuvre, tout projet et toute activité de caractère social, culturel et éducatif ou sportif.

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes comptables décrits ci-dessous,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014
- Le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 actualisé du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2023-03 du 7 juillet 2023
- Les articles 123-12 à 123-28 du Code de Commerce

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
Les normes comptables sur les actifs, amortissements et dépréciations issues du règlement ANC n°2014-03 modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont continué à être appliquées.

L'option pour la méthode prospective avait été choisie. Elle a porté principalement sur le bâtiment du Centre de Vacances de la Villa Clythia, qui a été décomposé et amorti de la manière suivante :

- Terrain : 10% de la valeur totale inscrite à l'actif,
- Structure : 70% et amortissement sur 40 ans,
- Aménagements : 10% et amortissement sur 15 ans,
- Installations techniques : 10% et amortissement sur 15 ans.

2. Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture de comptes.
3. Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision lorsque leur valeur à la clôture de l'exercice devient inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants

Fermeture du centre Maison Clément au 31 décembre 2025

Faits pertinents affectant les comptes

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association/fondation/fonds de dotation applique le nouveau règlement n°2023-03 de l'Autorité des normes comptables modifiant le règlement ANC2018-06 en coordination avec le nouveau règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Cette première application, traitée comme un changement de méthode comptable, a entraîné des adaptations de présentation et, le cas échéant, des reclassements ayant un impact sur certains postes des comptes annuels. Les effets de ce changement sont les suivants :

- Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- Les transferts de charges d'exploitations sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Compléments d'information

- 1- En application des dispositifs fiscaux relatifs au secteur associatif, le CAES du CNRS est assujetti partiellement à la TVA, la CET ainsi qu'à l'impôt sur les sociétés. Le bilan qui vous est présenté reprend les données comptables des deux secteurs, exonéré et assujetti.
- 2- Le CAES du CNRS avait choisi d'appliquer pour la première fois en 2009 la méthode préférentielle consistant à comptabiliser la provision pour indemnité de départ en retraite. Le montant estimé au 31 décembre 2025 suivant les mêmes hypothèses (hypothèse d'un départ à la retraite à taux plein entre 60 et 62 ans, table de mortalité INSEE 2025, turnover faible, taux d'actualisation de 3,60 %, charges sociales patronales à 46% pour les cadres et 44% pour les non-cadres) s'établit à 579 316 Euros, ce qui impacte le compte de résultat en 2025 à hauteur de -42 439 Euros.
- 3- Le terrain et le bâtiment de la Villa Clythia à Fréjus sont hypothéqués en garantie des emprunts contractés pour leur acquisition, rénovation et extension.
- 4- Une affectation hypothécaire de l'ensemble immobilier à Saint Pierre d'Oléron, a été consentie au profit de la banque à concurrence d'un million d'euros en principal plus tous intérêts, frais et accessoires pour le financement de travaux en 2013.
- 5- Un emprunt de 3,6 M Euros a été souscrit fin 2017 pour financer la rénovation du Centre de Vacances Paul Langevin situé à Aussois. En contrepartie, un nantissement de 1,4 M Euros a été donné en garantie.
- 6- Notre association détient des contrats de crédit-baux. A ce titre, son engagement des loyers restant à payer s'élève à 215 628 Euros au 31 décembre 2025.
- 7- Maintien de la provision pour les cotisations AG2R 72K€ : Une provision pour rattrapage de cotisations sociales retraite a été comptabilisée pour 164 K Euros à la clôture 2021. Une reprise de 50 K Euros correspondant à la régularisation des cotisations 2021 a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2022. Une reprise complémentaire de 41K€ a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2025 qui correspond à la régularisation des cotisations 2022 à 2024.
- 8- Maintien de la provision pour travaux de la cuisine d'été du centre de Fréjus : 15 K€
- 9- Une provision pour litige salarié a été constituée au 31 décembre 2025 pour un montant de 97 K Euros

- 10- Une provision de 84 K€ a été constituée au titre des travaux à réaliser sur le centre de Fréjus au cours de l'exercice 2025.
- 11- Une provision de 112 K€ a été enregistrée sur l'exercice 2025 afin de couvrir les travaux liés à la légionellose sur le centre d'Aussois.
- 12- Une provision de 50 K€ a été constituée au cours de l'exercice 2025 pour les travaux de réhabilitation de la structure de l'écurie du centre d'Oléron.
- 13- Une dotation aux provisions de 36 K€ a été comptabilisée sur l'exercice 2025 à la suite du contrôle Urssaf en cours.
- 14- Suite à la fusion de Marne & finance et de Pierre Investissement en novembre 2022 et en l'absence d'information concernant la valorisation donnée au placement financier d'une valeur initiale de 120 K Euros, une dépréciation de 60 K€ a été comptabilisée dans les comptes 2022. Une dépréciation complémentaire a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 pour 60 K € afin de les déprécier en totalité. Aucune reprise n'a eu lieu sur l'exercice 2025.

Immobilisations

CAES DU CNRS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 22/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	176 289		
TOTAL immobilisations incorporelles :	176 289		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	794 363		17 886
Constructions sur sol propre	10 916 528		29 036
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction	14 799 722		307 378
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 026 271		42 812
Installations générales, agencements et divers	414 029		
Matériel de transport	267 280		
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 876 844		54 272
Emballages récupérables et divers	309 291		985
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	261 317		81 254
TOTAL immobilisations corporelles :	31 665 643		533 623
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	377 913		
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés	58 581		488
Prêts et autres immobilisations financières	528 403		165 392
TOTAL immobilisations financières :	964 897		165 880

TOTAL GÉNÉRAL

32 806 829

699 503

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			176 289	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			176 289	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			812 249	
Constructions sur sol propre			10 945 564	
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements		3 514	15 103 586	
Install. techn., matériel et out. industriels		61 681	2 007 401	
Installations générales, agencements et divers			414 029	
Matériel de transport			267 280	
Matériel de bureau et mobilier informatique		123 996	1 807 120	
Emballages récupérables et divers		15 245	295 031	
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes	313 469		29 101	
TOTAL immobilisations corporelles :	313 469	204 435	31 681 362	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations			377 913	
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés			59 069	
Prêts et autres immo. financières	9 500	199 430	503 866	
TOTAL immobilisations financières :	9 500	199 430	940 847	

TOTAL GÉNÉRAL

322 969

403 865

32 798 498

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement. Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			98 196	4 488		102 685
			98 196	4 488		102 685
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agenc. construction Installations techn. mat. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			411 472	5 227		416 700
			8 582 399	147 461		8 729 861
			10 377 437	486 835	3 514	10 860 758
			1 650 504	82 318	58 165	1 674 657
			414 029			414 029
			206 434	19 226		225 660
			1 896 528	89 250	122 917	1 862 861
			23 538 803	830 317	184 596	24 184 524

TOTAL GÉNÉRAL	23 636 999	834 805	184 596	24 287 209
---------------	------------	---------	---------	------------

État des échéances des créances

CAES DU CNRS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 22/06/26
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	299 767		299 767
Autres immobilisations financières	204 099		204 099
TOTAL de l'actif immobilisé :	503 866		503 866
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	7 927		7 927
Autres créances clients	486 812	486 812	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	712	712	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	8 474	8 474	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	22 182	22 182	
État - Divers	6 417	6 417	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	633 406	633 406	
TOTAL de l'actif circulant :	1 165 930	1 158 002	7 927
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	644 425	644 425	
TOTAL GÉNÉRAL	2 314 220	1 802 427	511 793

État des échéances des dettes

CAES DU CNRS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 22/06/26
Devise d'édition €

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	2 974		2 974	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	33 102 929	816 153	31 788 450	498 326
Emprunts et dettes financières divers	51 670		51 670	
Fournisseurs et comptes rattachés	863 524	863 524		
Personnel et comptes rattachés	266 137	266 137		
Sécurité sociale et autres organismes	440 251	440 251		
Impôts sur les bénéfices	128 564	128 564		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 385	10 385		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 872	2 872		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	37 989	37 989		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 158 084	1 158 084		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 342 532	1 342 532		
TOTAL GÉNÉRAL	37 407 912	5 066 492	31 843 094	498 326

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Subv CNRS 2025 - Activités diverses	247 900	6 781 000	6 759 933	268 967
Subv CNRS 2025 - Rachat de postes		358 244	358 244	
Subv CNRS 2025 - Elections 2027 CA du CAES		52 000		52 000
Subv CNRS 2025 - Séjours enfance		211 999	211 999	
Subv CNRS 2025 - Restauration		23 531	23 531	
TOTAL	247 900	7 426 774	7 353 707	320 967

Provisions Inscrites au Bilan

CAES DU CNRS

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 22/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges		153 800		153 800
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	536 877	42 439		579 316
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	128 867	430 320	41 296	517 891
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	665 744	626 559	41 296	1 251 007

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	208 694			208 694
Prov. sur autres immo. financières	75 059	892	9 081	66 871
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	4 451	5 396	1 920	7 927
Autres provisions pour dépréciation	120 000			120 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	408 204	6 288	11 000	403 492

TOTAL GÉNÉRAL	1 073 948	632 847	52 297	1 654 498
---------------	-----------	---------	--------	-----------

ANNEXE 2 : CALCUL DU SOUTIEN AU CAES HORS m² POUR L'ANNEE 2025 (N)

Données source N-2

Masse Salariale Brute Globale CNRS 2023	
<i>Subvention Etat (source bilan social)</i>	1 272 565 319 €
<i>Ressources Propres (source bilan social)</i>	287 780 509 €
Total	1 560 345 828 €
Nombre d'agents CNRS au 31/12/23 (ETPT) (<i>source DRH-SECG</i>)	
Nombre d'agents permanents sur SE	23 729
Nombre d'agents non permanents sur RP	9 185
Total	32 914
Nombre d'agents CNRS au 31/12/23 (ETP) (<i>source ZENTO-RH</i>)	33 415
Nombre d'agents CNRS au 31/12/23 (PPP) (<i>source ZENTO-RH</i>)	33 855

Calcul du soutien au CAES pour l'année 2025 (N)

Ressources financières	
<i>Subvention Activités Diverses 2025</i>	6 781 000 €
<i>Frais pour élections du CA du CAES</i> <i>(26K€ par an)</i>	52 000,0 €
<i>Compensations de postes 2025 (annexe 4 source DRH- SECG)</i>	358 244 €
Sous Total	7 191 244 €
Ressources matérielles (N-2)	
<i>Frais entretien et infrastructure (Bilan action sociale 2023)</i>	444 458 €
Sous Total	444 458 €
Ressources humaines	
<i>Décharges sociales (traitement brut N-2) rég.+loc. (source CAES)</i>	1 895 205 €
<i>Ch. Patronales (51%) décharges rég.+locales</i>	966 555 €
<i>Décharges nationales (traitement brut N-2) (source CAES: 3 ETPT à 80% et 7 ETPT à 50%)</i>	284 264 €
<i>Ch. Patronales (51%) décharges nationales</i>	144 975 €
<i>Personnel Affecté : masse salariale chargée N-2 (source DRH-SECG, exécuté 2020)</i>	3 484 116 €
Sous Total	6 775 114 €
TOTAL SOUTIEN CAES	14 410 816 €
Soit en % de la masse salariale	0,9236%
Soit par ETPT	437,84 €
Soit par ETP	431,27 €
Soit par PPP	425,66 €
Coût locaux affectés N-1 (à titre indicatif car non pris en compte dans les calculs)	1 246 494 €